



INFORMATIONS CONTRAINTES COVID NOVEMBRE 2020

Bonsoir à tous.

L'épidémie de Covid a mis à l'arrêt forcé notre fonctionnement de club depuis le retour du confinement.

Les mesures gouvernementales et celles de la fédération française de ski qui en découlent nous demandent tout simplement de "fermer" le ski club pour le temps du confinement.

Néanmoins certains publics bénéficient de dérogations leur permettant de continuer à s'entraîner normalement mais en respectant les gestes barrières.

Ce sont généralement les sportifs de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles suivant leurs résultats de l'année passée : Équipes de France, Comités et d'autres athlètes listés dans le Parcours de Performance Fédérale.

Les athlètes faisant pleinement parti des classes des Centres Espoir Interrégionaux CEI font obligatoirement parti de ces listes (Les compléments de classe ne sont pas listés).

Tous les coureurs ayant fait un podium lors de championnats de France dans une épreuve technique géant ou slalom sont listés également quelle que soit leur structures scolaires.

Suivant leurs résultats et s'ils restent des places (Elles sont limitées) certains athlètes peuvent faire parti de ces listes, seulement si leur potentiel est élevé.

Ces listes sont établis suivant des critères de résultats prévus et validées par le ministère des sports.

Au ski club nous avons 5 athlètes listés par le ministère des sports, nous pouvons nous en féliciter :

1. Guillaume Gastel 2004 Pôle CIE Passy,
2. Mathis Girard Guillemet 2004 Pôle CIE Passy,
3. Yann Braud 2005 CNED,
4. Marie Rogier 2006 Pôle CIE Passy,
5. Alexandre Gastel 2006 Collège Jeanne D Arc Chamonix.

Ce sont les seuls licenciés du club à pouvoir bénéficier d'un entraînement "normal" du club.

Ce n'est pas notre choix, ni notre volonté qu'il n'y ait que 5 de nos coureurs dans cette situation.
Nous sommes complètement dépendant des décisions de la fédération et du ministère des sports.
Si cela ne tenait qu'à nous nous ferions entraînement à tous !

Ces 5 coureurs continuent donc leur préparation avec le club en physique comme en ski comme tous les autres athlètes concernés en France.

Pour tous les autres, nous cherchons des solutions légales pour qu'ils puissent s'entraîner.

Malheureusement il y en a peu et les possibilités peuvent changer chaque jour en fonction de ce que le gouvernement peut décider.

A l'heure actuelle, nous sommes concrètement en discussions avec les collègues de Frison Roche et de Jeanne d'Arc pour faire émerger des possibilités comme utiliser le temps de l'AS le mercredi après midi ou d'autres solutions.

Nous sommes par contre contraints dans ces raisonnements par les protocoles sanitaires renforcés tel que de ne jamais mélanger les collègues voir les classes au sein des collèges. Cela laisse donc peu de choix.

Nous vous tiendrons au courant des avancées des que possible.

En attendant, pour les catégories U12, U14 et U16, nous vous donnons des séances à faire en autonomie chez vous.

Si certains ont du mal à se motiver, appelez un copain(ine) et mettez vous en visio pour par exemple faire vos GADIB.

Si vous avez de la famille avec vous à la maison, motivez-les pour faire quelques exercices avec vous : sprints, bondissement, jeux d'équilibres etc..

Mais surtout ne rester pas à ne rien faire !

Nous allons essayer de faire des vidéos très prochainement avec des séances complètes que vous pourrez suivre chez vous.

Nous étudions aussi la possibilité de faire des séances par VISIO en groupe mais cela restera limité sur certains types de séances comme les GADIB.

En tout cas, on ne vous oublie pas ! Nous espérons sincèrement que nous pourrions se retrouver tous en bonne santé prochainement.

Bonne soirée et nous l'espérons bonne santé à tous.

Le club.